

Information DGFiP

Si vous vous êtes récemment opposés aux prélèvements présentés sur votre compte par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP), les prélèvements présentés par ce créancier ont pu être rejetés. Si tous vos impôts, directs et indirects, sont prélevés sur le même compte, ces rejets sont donc susceptibles d'avoir entraîné le non-paiement de vos impôts directs, mais également des impôts indirects (TVA, Prélèvement à la source (PAS), dont vous êtes collecteurs pour le compte de l'Etat.

La DGFiP attire votre attention sur le fait que les impôts indirects ne sont pas concernés par le report de paiement qu'elle accorde actuellement, sous certaines conditions seulement, pour les impôts directs du fait de la crise sanitaire liée au Covid19.

En complément, si vous souhaitez que la DGFiP suspende ses prochains prélèvements pour l'impôt sur les sociétés et la taxe sur les salaires, vous devez en faire la demande dès à présent auprès de la DGFiP en remplissant et en signant le formulaire « Difficultés liées au Coronavirus – Covid 19 – Demande de délai de paiement et/ou de remise d'impôt » et en l'envoyant au service des impôts des entreprises selon des modalités à valider avec eux (courriel si possible).

<https://www.impots.gouv.fr/portail/actualite/demande-de-delai-de-paiementou-de-remise-pour-les-entreprises-en-difficulte-suite-au>

Les prochaines échéances d'impôts directs éligibles actuellement au report en cas de difficultés financières (Impôt sur les sociétés (IS), taxe sur les salaires, cotisations sur la VA de l'entreprise (CVAE) et Cotisation foncière entreprise (CFE)) sont les suivantes :

15/04/2020 : Taxe sur les salaires payés en mars ou au cours du 1er trimestre 2020

05/05/2020 : Solde de cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

15/05/2020 : Taxe sur les salaires payées en avril

15/05/2020 : Solde d'impôts sur les sociétés et de la contribution sociale à l'IS

15/06/2020 : Acompte cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

15/06/2020 : Acompte cotisation foncière des entreprises

15/06/2020 : Taxe sur les salaires payés en mai

15/06/2020 : Acompte de l'impôt sur la société et de la contribution sociale sur l'IS

15/06/2020 : Solde de l'IS et contribution sociale sur l'IS pour un exercice clos le 29/02/2020